



**EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de SANTES**

**DESIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR STATUER SUR UNE
AUTORISATION PREALABLE DEPOSEE PAR LE MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE
L.422-7 DU CODE DE L'URBANISME - DÉLÉGATION DE SIGNATURE À UN MEMBRE
DU CONSEIL MUNICIPAL POUR PRENDRE UNE DÉCISION SUR UNE DEMANDE
D'AUTORISATION D'URBANISME – DP 059 533 26 00058**

Rapporteur : Monsieur Christophe DELEVOYE.

S'agissant d'une délibération intéressant sa situation personnelle, Monsieur le Maire quitte la séance et n'assiste, ni à la présentation, ni aux débats, ni ne prend part au vote.
Monsieur Christophe DELEVOYE est nommé président de séance pour la présente délibération.

**Désignation d'un élu pour signer l'autorisation relative à une déclaration préalable
de division déposée par le maire.**

VU le conseil municipal de la commune de SANTES,

VU le code général de la fonction publique,

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales,

VU le Code de l'urbanisme, notamment son article L. 422-7 ;

CONSIDÉRANT que M. Hiazed BELABBES, Maire de la commune de SANTES, est propriétaire de la parcelle cadastrée section AL-3, située 27 rue Marguerite Leplat à SANTES ;

CONSIDÉRANT qu'une déclaration préalable a été déposée concernant cette parcelle, référencée DP 059 533 26 00058.

CONSIDÉRANT que M. le Maire est intéressé au projet au sens de l'article L.422-7 du Code de l'urbanisme ;

CONSIDÉRANT qu'il appartient dès lors au Conseil municipal de désigner un autre de ses membres pour prendre les décisions relatives à cette demande ;

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :



Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le jeudi 25 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinquième jour du mois de juin, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 19 juin 2026, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Hôtel De Ville - Salle Du Conseil, sous la présidence de

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. BELABBES Hiazed, Mme NOWAK Hélène, M. GRESS Geoffrey, Mme BOGAERT Céline, M. DELEVOYE Christophe, Mme BOUSSEMART Guylaine, M. DRUON Francis, Mme DESSEIN Martine, M. BRAME Philippe, Mme WAQUET Nadège, Mme DELCROIX Sylviane, M. BRUERE Jérôme, Mme RUYSEN Sylvie, M. KASPRZYK Philippe, Mme LEFEBVRE christelle, M. DUVERT Jérôme, Mme AMADON Virginie, Mme DOLLET Pauline, M. RUDENT Sylvain, Mme WALLRICH Delphine, M. COCHE Pierre-Yves, Mme LEGRAND Aureline, M. COFFINIER Nicolas, M. GAILLOT Francis, Mme LECLERCQ Odile, M. RUCAR Nicolas

EXCUSES : M. BENAMEUR Adam par pouvoir à Mme NOWAK Hélène, M. PAGIES Gailord par pouvoir à Mme DESSEIN Martine, Mme KEIRSGIETER Annie par pouvoir à Mme LECLERCQ Odile

ABSENTS : 3

ASSISTAIENT A LA SEANCE : 26

Secrétaire de séance : M. Nicolas COFFINIER

N° interne de l'acte : 2026-06-25 N°7

N° de feuillet : 8

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

DÉCIDE

Article 1 :

De désigner Madame NOWAK Hélène, Adjointe au Maire, pour statuer sur la déclaration préalable déposée le 18/06/2025 et référencée DP 059553 26 00058, concernant la parcelle cadastrée section AL-3, sise 27 rue Marguerite Leplat à SANTES.

Article 2 :

Madame NOWAK Hélène, Adjointe au Maire est habilitée à signer tous les actes, courriers et décisions afférents à l'instruction et à la délivrance de cette déclaration préalable, notamment :

- Les demandes de pièces complémentaires ;
- Les majorations ou prolongations de délai ;
- La décision finale de non-opposition ou d'opposition ;
- Tout document nécessaire à l'exécution de cette procédure.

Article 3 :

La présente délibération sera transmise au contrôle de légalité et affichée conformément à la réglementation en vigueur.

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité

Pour : 24 voix M. BENAMEUR Adam est un vote par pouvoir de NOWAK Hélène, Mme NOWAK Hélène, M. GRESS Geoffrey, Mme BOGAERT Céline, M. DELEVOYE Christophe, Mme BOUSSEMART Guylaine, M. DRUON Francis, Mme DESSEIN Martine, M. BRAME Philippe, Mme WAQUET Nadège, Mme DELCROIX Sylviane, M. BRUERE Jérôme, Mme RUYSSSEN Sylvie, M. KASPRZYK Philippe, Mme LEFEBVRE christelle, M. DUVERT Jérôme, Mme AMADON Virginie, Mme DOLLET Pauline, M. RUDENT Sylvain, Mme WALLRICH Delphine, M. COCHE Pierre-Yves, Mme LEGRAND Aureline, M. PAGIES Gailord est un vote par pouvoir de DESSEIN Martine, M. COFFINIER Nicolas

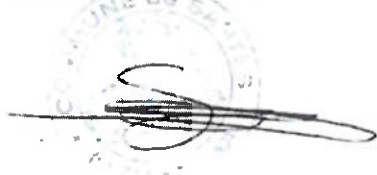
Contre : 0 voix

Abstentions : 4 Mme KEIRSGIETER Annie est un vote par pouvoir de LECLERCQ Odile, M. GAILLOT Francis, Mme LECLERCQ Odile, M. RUCAR Nicolas

Ne participent pas au vote : 1 exclus

N'ont pas pris part au vote : 0

Le Secrétaire de séance,
M. Nicolas COFFINIER



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et
le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président de séance, Adjoint au Maire.

M. DELEVOYE Christophe



Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

Envoyé en préfecture le 10/07/2026

Reçu en préfecture le 10/07/2026

Publié le 10/07/2026 SLOW

ID : 059-215905530-20260625-DEL_AUT_SIG_URB-DE